

1. Connexion au service en ligne Orientation

Adresse de Connexion : <https://teleservices.education.gouv.fr/>

- ✓ Le service en ligne Orientation mis à votre disposition est compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs ;
- ✓ le compte « représentant légal » permet de saisir les intentions d'orientation et d'accuser réception de l'avis donné par le conseil de classe ;
- ✓ le compte « élève » permet uniquement de consulter les saisies effectuées par le représentant légal.



ÉduConnect

Un compte unique pour les services numériques des écoles et des établissements



The screenshot shows the 'Je sélectionne mon profil' (I select my profile) screen. On the left, a box titled 'Le compte ÉduConnect peut donner accès :' (The EduConnect account can give access to:) lists three points: access to online procedures, the ENT workspace, and the school book. On the right, two profile options are shown: 'Représentant légal' (Legal representative) and 'Élève' (Student). The 'Représentant légal' button is highlighted with a red rectangle.

La connexion se fait au moyen d'un compte EduConnect ou FranceConnect :



The screenshot shows the EduConnect login interface. At the top left is the 'ÉduConnect' logo, and at the top right is a link to 'Changer de profil' (Change profile). The main content area is divided into two sections. The top section, titled 'Je me connecte avec mon compte ÉduConnect' (I connect with my EduConnect account), includes fields for 'Identifiant' (username) and 'Mot de passe' (password), both with links to 'Identifiant oublié ?' and 'Mot de passe oublié ?'. A 'Se connecter' button is present, along with a link for 'Je n'ai pas de compte'. The bottom section, titled 'Je me connecte avec FranceConnect' (I connect with FranceConnect), features a 'S'identifier avec FranceConnect' button and a link 'Qu'est-ce que FranceConnect ?'. A red box on the left side of the login form contains the text: 'Accès avec l'identifiant et le mot de passe de votre compte parent transmis par le chef d'établissement'.

Accès aux services en ligne dans le menu « Mes services » :

Informations générales

Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...


Remarque : Si vous n'êtes pas représentant(e) légal(e), aucun service n'est actuellement disponible pour les enfants à votre charge.

En qualité de représentant(e) légal(e), vous pouvez accéder aux services en ligne pour vos enfants depuis le menu **Mes services.**

Retrouvez sur le portail Scolarité Services toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Le cas échéant, vous pouvez sur votre compte Educonnect :

- ✓ rattacher un enfant à votre compte
- ✓ vérifier votre adresse de messagerie ;



Actions à effectuer sur votre compte
Merci de mettre à jour les informations suivantes.

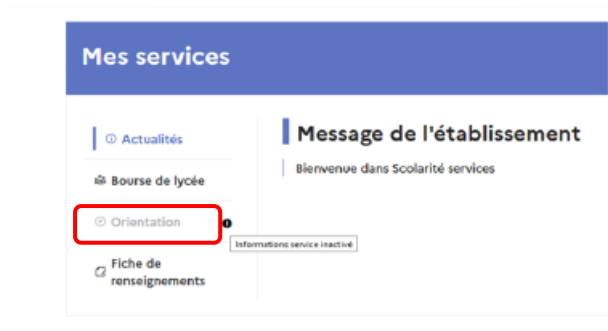
[Rattacher des élèves](#)

[Vérifier l'adresse mail](#)

Ne plus afficher ces alertes à chaque connexion

[Je souhaite les réaliser plus tard](#)

Lorsque la campagne d'orientation n'est pas ouverte le service en ligne Orientation est inactif :



Mes services

Actualités

Bourse de lycée

Orientation Informations service inactive

Fiche de renseignements

Message de l'établissement
Bienvenue dans Scolarité services

Lorsque la campagne d'orientation est ouverte, à la date indiquée par le chef d'établissement, l'accès au service en ligne Orientation devient actif :



Mes services

Actualités

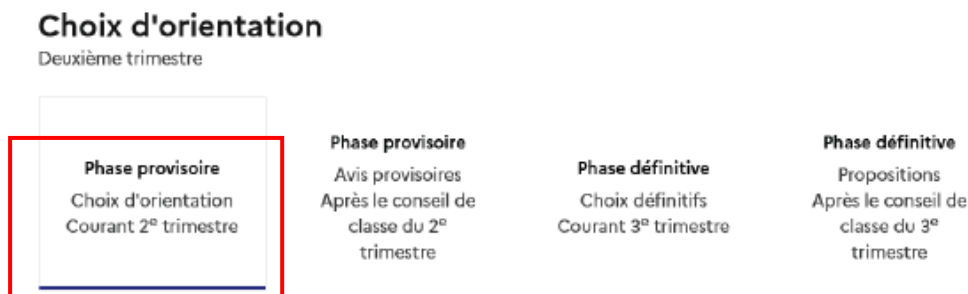
Orientation

Fiche de renseignements

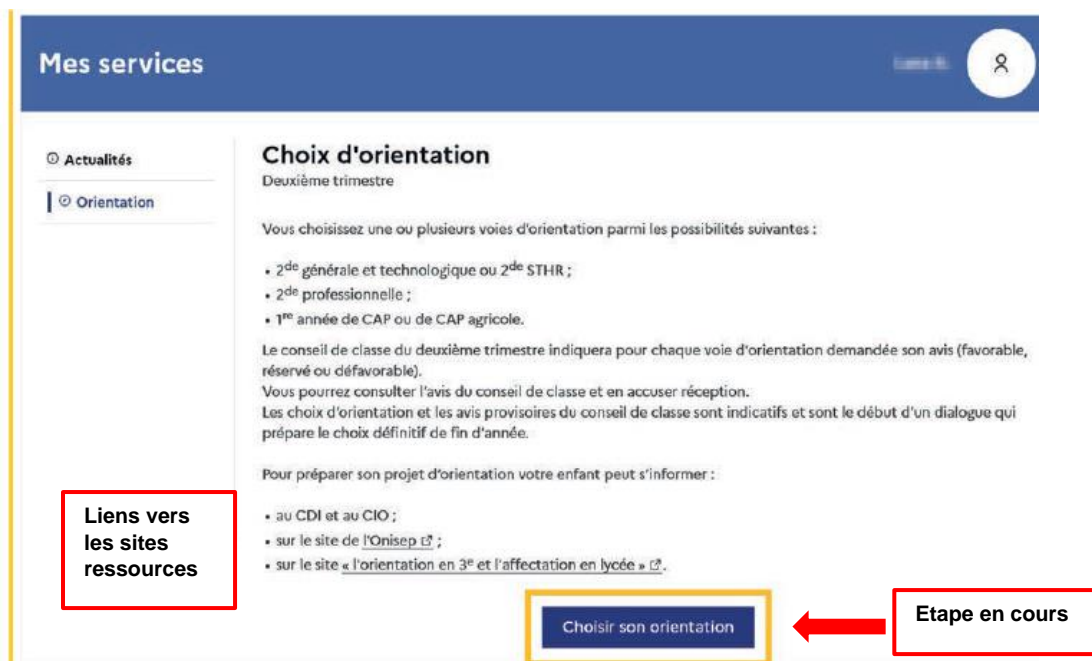
Message de l'établissement
Bienvenue sur Scolarité services.

2. Choisir son orientation jusqu'au 7 mars 2025

Le calendrier permet de voir toutes les étapes au fil de l'année pour préparer l'orientation après la 2^{de} GT.



Saisir ses choix d'orientation selon le calendrier défini par l'établissement :



Mes services

Choix d'orientation
Deuxième trimestre

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP ou de CAP agricole.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).
Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.
Les choix d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif de fin d'année.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [ici](#) ;
- sur le site « l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée » [ici](#).

Liens vers les sites ressources

Choisir son orientation ← **Etape en cours**

Mes services

- Actualités
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Mes documents
- Paiement des factures
- Livret scolaire du CP à la 3e
- Liens utiles

Choix d'orientation

Deuxième trimestre

Vous devez valider vos choix d'orientation afin qu'ils soient pris en compte.
 Vous pouvez saisir jusqu'à 11 choix.
 Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

[+ Ajouter un choix](#)

[Retour aux informations](#) [Valider les choix](#)

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Comme sur la fiche de dialogue, il est précisé que la procédure ne s'applique pas au redoublement ni aux parcours particuliers, et qu'il convient de contacter le chef d'établissement dans ces situations spécifiques

Le bouton « + Ajouter un choix » ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation, les choix doivent être validés pour être enregistrés

Vous **devez** saisir au moins 1 choix ;

Vous pouvez saisir jusqu'à 11 choix :
 1^{re} générale (et enseignements de spécialité), 1^{re} technologique (et série), 1^{re} préparant au BT métiers de la musique, accès à la voie professionnelle ;

Seule la voie technologique peut être sélectionnée plusieurs fois ;

le rang détermine l'ordre de préférence ;

les choix peuvent être modifiés jusqu'à la fermeture du service Orientation, à la date indiquée par le chef d'établissement.

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)

- 1^{re} générale
- 1^{re} technologique
- 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

[Annuler](#) [Valider](#)

■ Choisir la 1^{re} générale

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)

- 1^{re} générale
- 1^{re} technologique
- 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Choix des enseignements de spécialité pour la 1^{re} générale

Vous trouverez des informations sur les enseignements de spécialité sur le site [Horizons 21](#) ⓘ

Enseignements de spécialité en établissement : (*)

Veillez choisir un enseignement de spécialité ▼ ×

Veillez choisir un enseignement de spécialité ▼ ×

Veillez choisir un enseignement de spécialité ▼ ×

Veillez choisir un enseignement de spécialité ▼ ×

Enseignement de spécialité hors établissement :

Veillez choisir un enseignement de spécialité ▼ ×

Annuler

Valider

Lien vers le site Horizons21 pour s'informer sur les enseignements de spécialité

La sélection des enseignements de spécialité est présentée sous la forme de listes déroulantes « intelligentes ».

Pour chacun des quatre choix et éventuellement d'un cinquième hors de l'établissement, le menu déroulant affiche la liste des enseignements de spécialité proposés, dès qu'un enseignement de spécialité est choisi, il n'est plus affiché pour le choix suivant.

Attention ! Une seule déclinaison pour les enseignements Arts, LLCER et LLCA peut être choisie.**

Le lycée Xavier Marmier propose 10 enseignements de spécialité. Pour les enseignements de spécialité non proposés au lycée, il est nécessaire de changer d'établissement.

Le choix pour la 1^{re} générale peut être validé uniquement avec la sélection de quatre enseignements de spécialité, l'ajout d'un cinquième enseignement n'est pas obligatoire et n'empêche pas la validation.

Lors de la phase définitive au troisième trimestre, les vœux des familles ne pourront porter que sur les trois spécialités finalement retenues et soumises à approbation du conseil de classe du troisième trimestre.

■ Choisir la 1^{re} technologique

→ Rang 2

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)

- 1^{re} générale
- 1^{re} technologique
- 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ
- Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Après la sélection de la 1^{re} technologique, la série doit être indiquée, il est possible de choisir plusieurs séries technologiques et de hiérarchiser ces choix.

Indiquez la 1^{re} technologique souhaitée : (*)

Pour plus d'informations, cliquez sur le lien correspondant à chaque série technologique

- 1^{re} STAV ⓘ
- 1^{re} STD2A ⓘ
- 1^{re} STHR ⓘ
- 1^{re} ST12D ⓘ
- 1^{re} STL ⓘ
- 1^{re} STMG ⓘ
- 1^{re} ST2S ⓘ
- 1^{re} S2TMD ⓘ

En cliquant sur l'icône, l'accès à la page dédiée du site de l'Onisep permet de s'informer sur la série technologique envisagée.

Annuler

Valider

■ Choisir la 1^{re} préparant au brevet de technicien métiers de la musique

Fermer ×

→ Rang 4

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)

1^{re} générale

1^{re} technologique

1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ

Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Il n'y a pas d'autres informations à indiquer pour le choix de la 1^{re} BT

■ Choisir un autre parcours : l'accès à la voie professionnelle

→ Rang 4

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veillez sélectionner une voie d'orientation ou un autre parcours : (*)

1^{re} générale

1^{re} technologique

1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » ⓘ

Autre parcours : un accès à la voie professionnelle

Vous pouvez préciser le métier ou la formation qui intéresse votre enfant (150 caractères maximum) :

Stage passerelle

La formation, la spécialité de bac professionnel, un métier peuvent être indiqués et un stage passerelle demandé.



Une fois vos choix renseignés, vous pouvez les supprimer, les reclasser et devez valider l'ensemble.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1   

1^{re} générale
Enseignements de spécialité choisis :
- mathématiques ;
- physique-chimie ;
- sciences vie & terre ;
- hist-géo, géopolitique & sc. politiques.

Rang 2   

1^{re} technologique : 1^{re} STL

Rang 3   

1^{re} technologique : 1^{re} STI2D

[+ Ajouter une intention](#)

Annuler

Valider les intentions

Le récapitulatif des intentions d'orientation saisies est affiché et doit être validé pour être enregistré.

3. Valider les choix d'orientation

Choix d'orientation
Deuxième trimestre

①

Vous devez valider vos choix d'orientation afin qu'ils soient pris en compte.


Vous pouvez saisir jusqu'à 11 choix.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Le récapitulatif des choix d'orientation saisis est affiché et doit être validé pour être enregistré.

Valider les choix

Un récapitulatif des choix d'orientation saisis et un message sont affichés **après la validation** de ces choix :

- ✓ transmission d'un courriel avec le récapitulatif des choix d'orientation saisis à chaque représentant légal ;
- ✓ possibilité de modifier les choix d'orientation saisis jusqu'à la fermeture du service en ligne Orientation.

 Seul le représentant ayant saisi les choix peut apporter des modifications. Les choix saisis sont en consultation pour l'autre représentant légal et l'élève.
Si le représentant légal qui n'a pas effectué la saisie veut apporter des modifications, il peut se rapprocher du représentant qui a saisi les choix d'orientation. En cas désaccord, il est demandé de prendre l'attache du chef d'établissement.
Un mail récapitulatif est envoyé aux deux représentants légaux, lorsque celui qui a effectué ou modifié la saisie se déconnecte de sa session.

Si le représentant légal ne valide pas les choix saisis, ceux-ci ne seront pas enregistrés : il n'y aura pas de mails récapitulatifs.


4. Voir l'avis du conseil de classe A compter du lendemain du conseil de classe jusqu'au 30 mars 2025

Avis provisoires d'orientation
Deuxième trimestre

<p>Phase provisoire Choix d'orientation Courant 2^e trimestre</p>	<p>Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2^e trimestre</p>	<p>Phase définitive Choix définitifs Courant 3^e trimestre</p>	<p>Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3^e trimestre</p>
--	---	---	---

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe vous accusez réception des avis provisoires.
Pour préparer votre choix définitif vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des établissements et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion et de s'informer sur les enseignements de spécialité pour la voie générale, les séries de bac pour la voie technologique et les formations de l'enseignement supérieur et leurs débouchés.

 **Voir l'avis du conseil de classe**

- Actualités
- Orientation
- Fiche de renseignements
- Mes documents
- Paiement des factures
- Liens utiles

Avis provisoires d'orientation

Deuxième trimestre

Cet avis vous permet de poursuivre la réflexion sur le projet d'orientation de votre enfant pour faire les choix définitifs de fin d'année.

Réponse du conseil de classe aux demandes des représentants légaux

RANG 1

1^{er} générale

Avis favorable

Enseignements de spécialité demandés :

- Mathématiques ;
- Sciences économiques et sociales ;
- Physique-chimie ;
- Sciences de la vie et de la Terre ;
- Éducation physique, pratiques et culture sportives (hors établissement) ;

Recommandations relatives aux enseignements de spécialité envisagés :
Biologie-écologie

RANG 2

1^{er} STI2D

Avis favorable

RANG 3

1^{er} STL

Avis favorable

RANG 4

1^{er} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

Avis défavorable

RANG 5

Autre parcours

Accès à la voie professionnelle : oui

Métier ou formation demandé : Numérique ou logistique
Demande d'un stage passerelle.

Proposition d'un stage passerelle pour préparer le parcours.

Recommandation(s) du conseil de classe pour une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux

1^{er} STAV

Retour des représentants légaux sur l'orientation

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Réponse en cas de proposition de stage passerelle : (*)

Accord Refus

J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe. (*)
Si je souhaite discuter de ces avis provisoires, je prendrai contact avec le professeur principal ou l'élève référent.

[Retour aux informations](#)

[Valider](#)

L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux

L'accusé de réception s'effectue en cochant la case puis en validant



Une fois l'accusé de réception saisi, il n'est plus modifiable. Vous, l'autre représentant et votre enfant peuvent le consulter. Vous pouvez prendre contact avec le chef d'établissement pour tout renseignement ou conseil.

Une assistance en ligne est proposée aux familles pour les questions techniques dans le service en ligne Orientation.

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  